

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

- Le conseil d'arrondissement, a adopté le 7 février 2023 le **projet de résolution PP23-14002** intitulé : « Premier projet de résolution à l'effet d'autoriser l'ajout d'un escalier visant le bâtiment situé aux 7242-7244, 19^e avenue, en vertu du Règlement sur les P.P.C.M.O.I. de l'arrondissement (RCA04-14003) » et ce, en dérogation à l'article 84 du Règlement de zonage 01-283 de l'arrondissement ».

Ce projet vise la zone H03-106 qui se situe entre la 17^e et la 19^e avenue et entre la rue Jean-Talon Est et la rue Everett.



Ce projet de résolution est à l'effet d'autoriser une dérogation visant l'ajout d'un escalier extérieur en saillie qui s'élève à un niveau plus élevé que le rez-de-chaussée en façade et ce, à la condition suivante :

- Le nouvel escalier et son garde-corps doivent être en aluminium soudé.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente autorisation s'applique.

2. ASSEMBLÉE PUBLIQUE :

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique le **22 février à 18 h** au 405, avenue Ogilvy, salle 201 à Montréal.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'elle désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Ce projet de résolution fera aussi l'objet d'une consultation écrite d'une durée de 7 jours du :

- **10 au 16 février à 16 h**

Au cours de cette consultation écrite, toute personne peut soumettre par écrit ses commentaires ou questions :

- via le formulaire disponible sur le site Internet de l'arrondissement : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Connaître les prochaines assemblées publiques » en incluant obligatoirement les informations suivantes :
 - Nom et prénom
 - Adresse résidentielle
 - Numéro de téléphone et/ou adresse courriel

La documentation relative à la demande de projet particulier sera disponible en ligne à l'adresse Internet suivante : [_https://montreal.ca/vsp](https://montreal.ca/vsp) à la rubrique « Connaître les prochaines assemblées publiques ».

En tout temps, il est possible de rejoindre la responsable du dossier au 514-868-3160.

Fait à Montréal, le 8 février 2023

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers